ADMQ | Association des directeurs municipaux du Québec

Présenté par

Fonds d'assurance des municipalités du Québec

Congrès annuel • 17 au 19 juin 2026

L'humain au cœur de la gestion

Guide préliminaire

Mise à jour : 11 mars 2026

Horaire simplifié

Mercredi 17 juin

8 h à 18 h	Inscription
9 h à 11 h	Formation précongrès
11 h à 12 h	Zone relève, nouveaux membres
12 h à 18 h 15	Visite du Salon
12 h à 13 h 30	Visite exclusive du Salon
13 h 30 à 14 h 30	Formations
14 h 30 à 15 h 30	Visite exclusive du Salon
15 h 30 à 16 h 30	Formations
16 h 30 à 18 h 15	Cocktail et visite du Salon
18 h 15 à 21 h 30	Banquet et soirée-spectacle

Jeudi 18 juin

7 h 30 à 8 h 30	Déjeuner et AGA
8 h à 12 h	Visite du Salon
8 h 30 à 9 h 30	Visite exclusive du Salon
9 h 30 à 11 h	Formations
11 h à 12 h	Cocktail et visite du Salon
12 h à 13 h 30	Dîner des membres
13 h 45 à 16 h 30	Formations

Vendredi 19 juin

7 h 30 à 8 h 30	Déjeuner
8 h à 11 h 45	Conférences

Une programmation pensée pour vous !

Notre programmation, conçue pour vous accompagner dans votre développement professionnel et personnel, vous propose une diversité de formations adaptées à vos multiples fonctions. Pour chaque formation, un thème principal est indiqué ainsi qu'une couleur indiquant les notions qui seront abordées répondront à quel type de formation selon cette légende :

Savoir-être :
Axé sur les compétences relationnelles pour cultiver des interactions harmonieuses et authentiques.

Savoir-faire :
Axé sur les compétences techniques, organisationnelles et opérationnelles.

Pratico-pratique :
Axé sur des notions ou des trucs et astuces concrètes vous permettant de mieux comprendre le contexte et ainsi optimiser votre efficacité.

Santé & bien-être :
Axé sur des stratégies pour préserver votre équilibre personnel et professionnel permettant de vous épanouir tout en relevant les défis propres à vos fonctions.

MERCREDI 17 JUIN - Accueil et inscription 8 h à 18 h

AM	Salle 301AB		
9 h à 11 h (2h)	**Formation précongrès***	**Quel est le verdict ?**	**Tremblay Bois Avocats**

Zone relève, nouveaux membres présentée par Desjardins 11h à 12h // Devant le Salon

PM			
13h30 à 14h 30 (60 min)	**À quoi s'exposent les municipalités quand elles ne font pas respecter leur règlementation ?** Dunton Rainville	**Vous pouvez et devez motiver les jeunes en emploi : sur quels leviers agir ?** Michel Larouche, consultants RH Inc.	**Garanties de soumission et d'exécution : une réflexion s'impose !** Tremblay Bois Avocats
15h30 à 16h30 (60 min)	**Le droit des élus d'accéder aux documents municipaux : quelles sont les balises ?** Cain Lamarre	**Tour d'horizon des pouvoirs municipaux en matière de gestion du réseau routier** Lavery avocats	**L'acquisition d'une église : réflexion sur le volet assurance de dommages** Fonds d'assurance des municipalités du Québec
13h30 à 16h15 (2h30)	**Quoi faire quand on n'a pas les ressources pour faire un Plan municipal de sécurité civile (PMSC) qui tient la route ?** Sécurité civile Landry	**Le stress municipal : comprendre, apprivoiser et transformer la pression en moteur** MJS Coaching Inc.	**Guide dans la gestion des projets de construction** Morency société d'avocats

Cocktail présenté par Hydro-Québec 16h30 à 18h15 // Salon

JEUDI 18 JUIN

Déjeuner et AGA 7h30 à 8h30 // 400A

AM			
9h30 à 11h (90 min)	**Activer le cœur de l'équipe** Les Conférences Jiana Saad	**Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM) - Nouvelles balises, nouvelles pratiques : êtes-vous prêts ?** Fédération québécoise des municipalités	**La zone agricole et la transition énergétique : enjeux d'aménagement et d'acceptabilité sociale** Therrien Couture Joli-Cœur
9h30 à 10h30 (60 min)	**TPS-TVQ et organismes communautaires : maximiser la récupération, éviter les pièges fiscaux** Éthier Avocats	**Harcèlement psychologique dans le domaine municipal : revue des obligations de l'employeur** Lavery avocats	**Comprendre et agir face aux changements climatiques : stratégies municipales pour un avenir résilient** Tremblay Bois Avocats

Banquet d'ouverture

présenté par

TREMBLAY BOIS AVOCATS

Souper et spectacle de Gregory Charles
18 h 15 à 21 h 30

présenté par Lavery

Cocktail présenté par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec 11h à 12h // Salon

Dîner des membres présenté par Bélanger Sauvé 12h à 13h30 // 400A

PM						
13h45 à 15h (75 min)	**Réussir les séances du conseil** Tremblay Bois Avocats	**Les ententes intermunicipales : cadre, fonctionnement et enjeux** Morency société d'avocats	**Nouveau conseil, nouveau mandat : bâtir une collaboration RH solide** Dunton Rainville	**L'allégorie du leadership** SISD Inc.	**L'éthique et la déontologie à votre service !** Commission municipale du Québec	**Le règlement de contrôle intérimaire et le règlement à caractère provisoire, des outils à mieux connaître !** Bélanger Sauvé
15h15 à 16h30 (75 min)	**Les ententes relatives aux travaux municipaux : les enjeux pratico-pratiques** Morency société d'avocats	**Être un bon gestionnaire en situation de surcharge** Alliance ressources humaines	**Protéger sans exproprier : bien utiliser les articles 245 et suivants LAU** PFD Avocats	**Lutte contre la désinformation locale - Comment repérer et gérer les rumeurs** Fernández relations publiques	**Les avancements en IA pour l'administration publique** Activis	**Transformer les chiffres en décisions : l'art du suivi budgétaire municipal** Mallette S.E.N.C.R.L.

VENDREDI 19 JUIN

Déjeuner présenté par PFD Avocats 7h30 à 8h30 // 400A

AM	Salle 400A
8h à 9h30 (90 min)	**Économiser de l'énergie par la prévention et la résolution des conflits** Dominique Morneau, psychologue organisationnel, inc.
9h45 à 10h45 (60 min)	**Revue de la jurisprudence de la dernière année** Lavery Avocats
10h45 à 11h45 (60 min)	**Quiz juridique pour les DG : testez vos connaissances !** Morency société d'avocats

Salon des Fournisseurs municipaux — Présenté par Hydro Québec

Horaire des visites :
mercredi 17 juin de 12h à 18h15
et jeudi 18 juin de 8h à 12h

Aire de restauration :
mercredi 17 juin de 12h à 14h

*Coût 45$ et 90$ pour les non-membres. Places limitées. Peut changer sans préavis

Formation précongrès

Mercredi 17 juin 9 h à 11 h • Salle 301AB

Jurisprudences

Quel est le verdict ?

L'environnement dans lequel évoluent les organismes municipaux abonde de règles juridiques. Plusieurs d'entre elles sont bien connues, mais une fois « sur le terrain », comment faut il interpréter une règle et surtout, la mettre en application ?

Cet atelier, présenté sous forme de 4 « mini-procès », comportera essentiellement les étapes suivantes :

- Présentation, selon différents thèmes, de situations susceptibles de se produire dans une municipalité (des cas pratiques inspirés de « faits vécus »).
- Par la suite, présentation, sous forme de « plaidoiries », des arguments des avocats de chacune des parties (exemple : citoyen ou entrepreneur et municipalité).
- Une fois les plaidoiries entendues, le « verdict » tombera : qu'en est-il de la validité de la décision prise par la municipalité compte tenu des règles juridiques applicables ? Qu'est-ce qui a été bien fait et qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ? Quelles sont ou auraient pu être les conséquences pour la municipalité ?

Cet atelier sera donc présenté en formule active où des règles de droit précises seront appliquées aux faits, dans un cadre se voulant pratique et dynamique. En résumé, quatre situations seront présentées et débattues sous forme de « mini-procès ».

4 situations seront présentées et débattues

Plusieurs membres de l'équipe de Tremblay Bois avocats

TREMBLAY BOIS AVOCATS

Procédure d'inscription

Cette formation aura lieu au Centre des congrès de Québec pour seulement 45 $ pour les membres et 90 $ pour les non-membres.

Vous pourrez procéder à votre inscription à même le formulaire d'inscription. Pour ce faire, vous devrez sélectionner « Congressiste | Formation précongrès ». L'inscription doit obligatoirement être faite en même temps que votre inscription au congrès.

Faites vite, les places sont limitées !

Mercredi 17 juin

13h30 à 14h30

Administration et gestion

À quoi s'exposent les municipalités quand elles ne font pas respecter leur règlementation ?

Les municipalités ont le devoir d'appliquer leur règlementation. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas d'une obligation, à l'exception de certaines sphères d'activité bien précises. Que se passe-t-il donc quand une municipalité fait défaut, volontairement ou pas, d'appliquer sa règlementation. S'expose-t-elle à une ordonnance de la Cour ou à des dommages et intérêts ?

DUNTON RAINVILLE AVOCATS et NOTAIRES

Me Julien Merleau-Bourassa
Avocat

13h30 à 14h30

Ressources humaines

Vous pouvez et devez motiver les jeunes en emploi : sur quels leviers agir ?

On ne peut pas mettre tous les jeunes dans le même panier. Alors pourquoi certains sont-ils motivés, performants et engagés, tandis que d'autres le sont moins ? Quels facteurs influencent réellement leur mobilisation au travail, et sur quels leviers concrets peut-on s'appuyer pour susciter l'adhésion, la progression et la rétention ?

MICHEL LAROUCHE CONSULTANTS RH INC.

M. Jean-Michel Larouche
Consultants RH

13h30 à 14h30

Gestion contractuelle

Garanties de soumission et d'exécution : une réflexion s'impose !

Selon le type de contrat (construction, approvisionnement ou services), la pertinence de demander une garantie de soumission, une garantie d'exécution et/ou une garantie des obligations de l'entrepreneur pour le paiement de la main-d'œuvre, des matériaux et des services, peut varier. Une bonne compréhension de ces principales garanties est essentielle pour les fins de la rédaction de documents d'appel d'offres. Les objectifs de chacune de ces garanties, les différentes formes et les bonnes pratiques seront abordés. Une bonne compréhension peut faciliter l'analyse de conformité des soumissions et contribuer à la bonne exécution d'un contrat.

Me Michelle Audet-Turmel
Avocate

Me Shannon Soulé
Avocate

TREMBLAY BOIS AVOCATS

Mercredi 17 juin

15h30 à 16h30

Accès à l'information et renseignements personnels

Le droit des élus d'accéder aux documents municipaux : quelles sont les balises ?

Cette conférence établit dans quelles circonstances un élu municipal peut avoir accès aux documents détenus par une municipalité. Elle aborde également les nuances entre le droit d'accès du maire par rapport à celui des conseillers. Les modalités d'exercice de ce droit d'accès, dont les délais applicables, seront abordées. Des exemples concrets, issus de la jurisprudence, seront énoncés.

Me Guillaume Arcand
Avocat

CAIN LAMARRE
CABINET JURIDIQUE

15h30 à 16h30

Transport et réseau routier

Tour d'horizon des pouvoirs municipaux en matière de gestion du réseau routier

La gestion du réseau routier est souvent l'une des plus grandes préoccupations des municipalités. Ces dernières doivent s'assurer d'un réseau entretenu et sécuritaire, souvent, avec peu de ressources. Quelles sont les pouvoirs et obligations des municipalités en matière de gestion et de sécurité routière ? Quelle est la responsabilité d'une municipalité en matière d'entretien de son réseau routier municipal ? Comment partage-t-elle ses responsabilités et obligations avec le gouvernement provincial ? L'objectif de cette conférence sera de permettre aux participants d'être mieux outillés pour naviguer dans ces sujets complexes.

Me Anne-Marie Asselin
Avocate

Me Emma Doyon
Avocate

Lavery

15h30 à 16h30

Infrastructures

L'acquisition d'une église : réflexion sur le volet assurance de dommages

Conférence à succès du dernier congrès de la FQM, le Fonds d'assurance des municipalités présente en rappel les éléments clés à intégrer dans votre réflexion d'un projet d'acquisition d'église par la municipalité. Dans un but de prévisibilité quant aux étapes à franchir avec l'assureur et de transparence budgétaire, vous en ressortirez outillés sur le volet assurance de dommages pour faire de ce projet un succès.

Me Marie-Hélène Savard
Avocate

Fonds d'assurance des municipalités du Québec

Mercredi 17 juin

13h30 à 16h15

Sécurité civile

Quoi faire quand on n'a pas les ressources pour faire un Plan municipal de sécurité civile (PMSC) qui tient la route ?

Quand les ressources sont limitées, bâtir un Plan municipal de sécurité civile solide peut sembler hors de portée. Ce panel présente un modèle de Plan multimunicipal fonctionnel et réaliste, ainsi que les conditions de succès pour le mettre en place. À travers les regards croisés d'un consultant, d'un maire, d'un DG et d'un coordonnateur adjoint, on abordera comment obtenir l'appui des élus, structurer une entente efficace et opérationnaliser le tout pour passer d'un document à une capacité d'action concrète.

M. Jean-Nicolas Landry
Président

Sécurité civile Landry
« De la théorie... à la pratique »

13h30 à 16h15

Bien-être et motivation

Le stress municipal : comprendre, apprivoiser et transformer la pression en moteur

Entre les attentes des élus, la pression citoyenne et les urgences quotidiennes, la gestion municipale est un terrain fertile pour le stress chronique. Dans cet atelier dynamique et participatif, on démystifie le fonctionnement biologique du stress, on identifie ses déclencheurs personnels et on découvre des stratégies concrètes pour retrouver son équilibre.

À travers des exercices pratiques et un ton à la fois bienveillant et humoristique, les participants repartent avec un coffre d'outils directement applicables dans leur quotidien professionnel.

Mme Marie-Josée Simard
Coach, conférencière et stratège spécialisée

MARIE-JOSÉE SIMARD
Coach Conférencière

Mercredi 17 juin

13h30 à 16h15

Administration et gestion

Guide dans la gestion des projets de construction

La réalisation d'un projet de construction peut impliquer des travaux d'envergure et d'importants coûts. La gestion du chantier, la surveillance des travaux, la qualité des services rendus ainsi que des ouvrages réalisés, la gestion des créances et les réclamations sont tous des sujets que cette formation propose d'aborder.

Me Philippe Asselin
Avocat

Me Louis Turgeon-Dorion
Avocat

Me Maryse Catellier Boulianne
Avocate

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Cocktail

16 h 30 à 18 h 15

présenté par

Hydro Québec

Hommage

engagements municipaux

Les membres ayant cumulé 20, 25, 30, 35 et 40 années au service des citoyens des municipalités recevront durant le banquet une reconnaissance de leur contribution et de leur persévérance.

présenté par

CAIN LAMARRE

CABINET JURIDIQUE

Banquet d'ouverture

présenté par

TREMBLAY BOIS AVOCATS

Souper et spectacle de Gregory Charles
18 h 15 à 21 h 30

Gregory Charles, un artiste accompli.

Gregory Charles est un artiste québécois multifacette, passionné de musique depuis l'enfance. Pianiste classique, acteur, animateur, chanteur, chef de chœur, professeur, producteur, entrepreneur et conférencier, il fait d'abord sa marque à la télévision et à la radio, avant de démontrer au monde entier combien il est né pour la scène.

Avec plus de deux millions de billets de spectacle vendus en carrière, un record de 43 représentations de son spectacle *Noir et Blanc* au Centre Bell de Montréal, un million de disques vendus et des spectacles interactifs présentés aux quatre coins de la planète (New York, Tokyo, Shanghai, Paris, Londres, Mexico, Los Angeles, Austin, Dallas, Marrakech, Stuttgart, Vienne et plus), Gregory est passé maître dans l'art d'animer une foule et de la divertir en lui offrant spontanément ce qu'elle désire.

Un bagage musical et une passion qu'il partage avec plaisir comme professeur dans des émissions comme *Star Académie*, *Virtuose* et *Crescendo*, ainsi qu'à sa propre école de musique virtuelle, l'Académie Gregory.

présenté par Lavery

Jeudi 18 juin

Déjeuner 7 h 30 à 8 h 30
AGA 7 h 40 à 8 h 30

9h30 à 11h

Bien-être et motivation

Activer le cœur de l'équipe

Après avoir lu le rapport de synthèse, j'ai pu identifier quelques défis psychologiques, de surcharge et de tensions professionnelles, et cette conférence propose des stratégies concrètes pour mieux comprendre et gérer les émotions, renforcer la collaboration et la cohésion, améliorer la performance collective et développer le leadership.

Mme Jiana Saad
Conférencière, formatrice agréée,
enseignante et autrice

Jeudi 18 juin

9h30 à 11h

Gestion contractuelle

Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM) - Nouvelles balises, nouvelles pratiques : êtes-vous prêts ?

Avec l'entrée en vigueur de la LCOM, les municipalités doivent désormais composer avec un cadre contractuel repensé. Cette formation va au-delà d'une simple introduction : elle propose une lecture pointue des nouvelles balises législatives et des pratiques à adopter dès maintenant. Nous aborderons les procédures concrètes à mettre en œuvre, les exigences en matière d'évaluation des besoins, les règles de développement durable intégrées au règlement de gestion contractuelle ainsi que les nouvelles règles de paiement et de règlement de différends en matière de contrat de construction municipal. L'objectif : vous outiller pour appliquer efficacement les nouvelles règles, éviter les pièges et adopter de bonnes pratiques

Me Frédéric Côté
.Avocat

Me Sabrina Guesthier
Avocate

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

9h30 à 11h

Aménagement, urbanisme et développement

La zone agricole et la transition énergétique : enjeux d'aménagement et d'acceptabilité sociale

Dans une optique de transition énergétique et de développement durable, les projets de biométhanisation, d'énergie éolienne et d'énergie solaire se font de plus en plus fréquents. Or, les enjeux reliés à ces projets sont multiples, particulièrement en zone agricole (acceptabilité sociale, cohabitation avec les activités agricoles, construction sur des sols à bon potentiel, etc.). Par cette formation, les conférenciers aborderont ces enjeux brûlants d'actualité, à la lumière de cas pratiques et des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire.

Me François Montfils
Avocat

Me Simon Letendre
Avocat

Me Anthony Delisle
Avocat

TCJ Therrien Couture Jolicœur

Jeudi 18 juin

9h30 à 10h30

Trésorerie

TPS-TVQ et organismes communautaires : maximiser la récupération, éviter les pièges fiscaux

Les ententes entre une municipalité et ses organismes communautaires ont un impact direct sur la récupération de la TVQ (RTI) et sur la conformité fiscale. Une simple clause mal formulée peut transformer une collaboration bien intentionnée en dette fiscale coûteuse. Cette formation vous aidera à structurer vos contrats de manière à optimiser la récupération des taxes tout en minimisant les risques d'assujettissement.

ÉTHIERAVOCATS INC.

Me Jacques Ethier
Avocat

9h30 à 10h30

Ressources humaines

Harcèlement psychologique dans le domaine municipal : revue des obligations de l'employeur

L'objectif de la conférence est de résumer les obligations de l'employeur en matière de harcèlement psychologique. À ce sujet, il sera question notamment de la gestion interne des cas de harcèlement, du contenu de la politique, du processus administratif qui peut suivre le dépôt de plainte (CNESST, TAT), ainsi que de la jurisprudence récente sur le sujet dans le domaine municipal.

Lavery

Me Simon Gagné-Carrier
Avocat

Jeudi 18 juin

9h30 à 10h30

Environnement

Comprendre et agir face aux changements climatiques : stratégies municipales pour un avenir résilient

Les changements climatiques transforment profondément le cadre d'action des municipalités québécoises. L'augmentation des événements extrêmes — inondations, feux de forêt, chaleur accablante, tempêtes — met en lumière la nécessité d'une planification proactive et intégrée. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres, les municipalités doivent désormais renforcer leur capacité d'analyse, de prévention et de gouvernance des risques, notamment climatiques. Cette formation vise à accompagner les directeurs municipaux dans leurs décisions stratégiques en matière d'adaptation, de sécurité publique et de résilience du territoire. Elle propose une approche concrète et opérationnelle pour intégrer les enjeux climatiques dans la planification, la gestion des infrastructures et les politiques municipales.

Me Valérie Savard
Avocate

Me Benoît St-Onge
Avocat

TREMBLAY BOIS AVOCATS

Cocktail

11 h à 12 h

présenté par Fonds d'assurance des municipalités du Québec

Dîner des membres

12 h à 13 h 30

présenté par BÉLANGER SAUVÉ

Hommage

Cette année encore, l'ADMQ profitera du dîner des membres afin d'honorer plusieurs membres pour leurs réalisations exceptionnelles, la persévérance dans leur engagement, leur excellence en formation et leur réussite professionnelle.

Certificat de Directeur municipal agréé (DMA)

Prix Mérites ADMQ présentés par Énergir

Prix Relève municipale en collaboration avec Desjardins

Prix Excellence en formation

Prix Renée-Vaudreuil

Jeudi 18 juin

13h45 à 15h

Greffe

Réussir les séances du conseil

Plusieurs règles encadrent la tenue des séances du conseil. De la convocation à l'expression du vote, en passant par le maintien du quorum, de l'ordre et du déquorum, cet atelier propose une revue des règles que les directeurs généraux et greffiers-trésoriers ont à appliquer pour s'assurer de la validité des décisions prises par le conseil.

Me Mireille Lemay
Avocate

Me Olivier Arseneau
Avocat

TREMBLAY BOIS AVOCATS

13h45 à 15h

Ressources humaines

Nouveau conseil, nouveau mandat : bâtir une collaboration RH solide

L'arrivée d'un nouveau conseil municipal marque une étape importante pour l'organisation et ouvre la porte à une nouvelle dynamique de collaboration. Comment accompagner cette transition avec les élus et avec le personnel ? Comment rétablir un climat de confiance lorsque la campagne électorale a parfois été critique envers l'administration en place ? Dans ce contexte postélectoral, cette formation propose des repères clairs sur la distinction entre le politique et l'administration, ainsi que de bonnes pratiques pour favoriser un début de mandat harmonieux et constructif.

Me Julien Merleau-Bourassa
Avocat

Me Philippe Pelletier
Avocat

DUNTON RAINVILLE AVOCATS et NOTAIRES

13h45 à 15h

Administration et gestion

Les ententes intermunicipales : cadre, fonctionnement et enjeux

Récemment, certains intervenants du monde municipal ont émis l'opinion qu'avant de favoriser de nouvelles fusions municipales, la conclusion d'ententes intermunicipales devrait être envisagée. Dans ce contexte, la présente formation vise à faire connaître la nature, le fonctionnement et les enjeux en lien avec la conclusion et la gestion des ententes municipales ainsi que les différends qui peuvent survenir dans le cadre de celles-ci.

Me Matthieu Tourangeau
Avocat

Me Jean-Philippe Le Pape
Avocat

Me Charles Lavoie
Avocat

MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS

13h45 à 15h

Rôles et responsabilités

L'allégorie du leadership

Dans cette conférence dynamique, métaphorique, mais bien ancrée dans la réalité, nous explorons le leadership à travers une allégorie puissante : celle de ce sport d'équipe où chaque coup de rame, chaque rythme, chaque posture influence directement la performance collective.

Par des parallèles concrets entre les rôles à bord d'un bateau dragon (barreur, batteur, rameurs) et ceux d'une organisation, la conférence amène les participants à réfléchir à leur propre style de leadership, à l'importance de la communication et de la confiance mutuelle.

Cette conférence invite à s'observer en action pour redécouvrir le sens du leadership, dans un contexte où les gestionnaires doivent, plus que jamais, faire preuve de vision, d'adaptabilité et de cohérence.

Mme Annie Lebeau, LL.M., CRHA
Médiatrice accréditée (IMAQ)

13h45 à 15h

Administration et gestion

L'éthique et la déontologie à votre service !

Dans le monde municipal actuel, l'imputabilité et la confiance citoyenne sont devenues des incontournables de la gouvernance municipale. Aujourd'hui, l'éthique et la déontologie ne doivent pas être perçues comme de simples formalités ou comme des freins à l'action, mais comme des repères essentiels pour assurer une saine gestion d'une municipalité. Ces règles doivent se trouver au cœur de l'action publique et vues comme des balises qui guident et protègent. Pour que ces règles jouent pleinement leur rôle, elles doivent être claires, bien comprises et surtout adaptées aux réalités locales. En s'inspirant de son bilan 2021-2025, la Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale (DEPIM) de la Commission municipale du Québec vous propose une analyse critique des milliers de divulgations qu'elle a reçues afin d'exposer les meilleures pratiques en matière d'éthique et de déontologie. Cette conférence vise à outiller les acteurs municipaux pour intégrer ces pratiques dans leur quotidien, et ainsi renforcer la confiance et l'intégrité au sein de leur communauté.

Les objectifs généraux de cette formation sont de :

1. Promouvoir une vision de l'éthique et de la déontologie comme piliers de la gestion municipale;
2. Encourager l'élaboration de règles claires qui tiennent compte des enjeux spécifiques de chaque municipalité afin de faciliter leur application au quotidien, notamment en évitant les « zones grises »;
3. Valoriser les apprentissages issus du bilan 2021–2025 de la DEPIM pour identifier les zones de vulnérabilité, les bonnes pratiques et les leviers d'amélioration en matière d'intégrité municipale.

Me Kim Rivard
Avocate

Me Dave Tremblay
Avocat

Commission municipale Québec
La saine gestion au bénéfice de tous

Jeudi 18 juin

13h45 à 15h

Aménagement, urbanisme et développement

Le règlement de contrôle intérimaire et le règlement à caractère provisoire, des outils à mieux connaître !

D'ordre général, lorsqu'une demande est conforme à la réglementation municipale, le permis doit être émis. Toutefois, face à des enjeux de disponibilité de l'eau, des problématiques de capacité des systèmes d'eau potable, d'égout ou d'assainissement des eaux, pendant qu'une municipalité est en processus de modification réglementaire ou si elle a des motifs sérieux de croire que les constructions projetées devraient être prohibées pour des raisons de sécurité publique, divers outils sont disponibles pour suspendre l'émission de permis ou interdire certaines constructions. L'objectif de cette conférence sera de permettre aux participants d'acquérir des connaissances pour adopter le bon outil réglementaire face à ces enjeux de plus en plus fréquents.

Me Annie Chagnon
Avocate

Me Andrée-Ann Pitt
Avocate

BÉLANGER SAUVÉ

Jeudi 18 juin

15h15 à 16h30

Infrastructures

Les ententes relatives aux travaux municipaux : les enjeux pratico-pratiques

Depuis les dernières années, quelques formations et ateliers ont été présentés en lien avec la conclusion des ententes relatives aux travaux municipaux, communément appelées « ententes promoteurs ». Le but de cette formation vise toutefois à approfondir ce sujet, et ce, en fonction d'exemples pratico-pratiques qui ont été vécus par les différents membres de notre équipe.

Me Christopher-William Dufour-Gagné
Avocat

Me Sophie Bernier
Avocate

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

15h15 à 16h30

Administration et gestion

Être un bon gestionnaire en situation de surcharge

La surcharge de travail dans le secteur municipal est malheureusement la nouvelle normalité. Cette formation pratique vous offre les outils pour transformer le chaos en performance ciblée. Vous apprendrez à vous organiser efficacement, prioriser stratégiquement et à déléguer efficacement afin d'optimiser l'efficience de votre organisation.

Mme Gabrielle Bourgeois-Boucher
CRHA, ECH
Directrice des services-conseils RH

ALLIANCE RESSOURCES HUMAINES
Cabinet RH

Jeudi 18 juin

15h15 à 16h30

Aménagement, urbanisme et développement

Protéger sans exproprier : bien utiliser les articles 245 et suivants LAU

Le législateur a mis en place un mécanisme de protection lorsqu'une municipalité choisit de poser un acte pour protéger des milieux humides et hydriques, pour protéger un milieu qui a une valeur écologique importante ou qui est nécessaire pour assurer la santé ou la sécurité des personnes ou la sécurité des biens. Cette conférence a pour but de mieux comprendre ce mécanisme prévu aux articles 245 et suivants LAU, d'identifier les critères applicables et les risques pour la municipalité.

Me Stéphanie Provost
Avocate et associée

15h15 à 16h30

Communication

Lutte contre la désinformation locale - Comment repérer et gérer les rumeurs

Dans les petites municipalités, une rumeur peut se propager en quelques heures et miner la confiance envers l'administration. Cet atelier propose des outils concrets pour repérer rapidement les signaux de désinformation (notamment sur les réseaux sociaux), y répondre efficacement sans amplifier le bruit, et renforcer la transparence auprès des citoyens.

Mme Annie Fernandez
Présidente

Mme Anne-Marie-A Savoie
Associée

Jeudi 18 juin

15h15 à 16h30

Administration et gestion

Les avancements en IA pour l'administration publique

Cette conférence vous propose une veille stratégique des avancées marquantes de la dernière année. Nous ferons le tri dans l'actualité technologique pour isoler ce qui compte vraiment pour l'administration publique. Des nouveaux assistants génératifs aux outils d'analyse prédictive, découvrez les innovations récentes qui sont prêtes à être déployées dans vos services.

Au programme :

Rétrospective : Les technologies clés qui ont émergé ou maturé cette année.

Analyse de tendances : Vers où se dirige le marché des solutions municipales ?

Opportunités immédiates : Quels nouveaux outils devriez-vous tester dès demain ?

M. Thierry Tanguay
Vice-président, services-conseils

activis

15h15 à 16h30

Trésorerie

Transformer les chiffres en décisions : l'art du suivi budgétaire municipal

Cet atelier propose une approche concrète du suivi budgétaire municipal comme outil stratégique de prise de décision. Vous apprendrez à structurer un processus de suivi efficace, à analyser les écarts budgétaires et à en tirer des leviers d'action pour orienter les décisions stratégiques. L'atelier met également en lumière l'importance d'une collaboration interservices afin de soutenir une gestion budgétaire intégrée, cohérente et proactive.

Mme Claudie St-Pierre
CPA auditrice, associée

Mme Julie Bérubé
CPA, directrice principale

MALLETTE

Vendredi 19 juin

Déjeuner 7 h 30 à 8 h 30

présenté par PFD AVOCATS

8h à 9h30 • Salle 400A

Bien-être et motivation

Économiser de l'énergie par la prévention et la résolution des conflits

Vous êtes curieux d'envisager la résolution des conflits sous un angle différent ? Le contenu présenté sera d'abord destiné à vous informer sur certains facteurs responsables de l'apparition et du maintien de vos conflits organisationnels. Le contenu permettra également d'aborder des moyens qui favoriseront leur prévention et leur résolution.

M. Dominique Morneau
Psychologue organisationnel, inc.

9H45 à 10h45 • Salle 400A

Jurisprudences

Revue de la jurisprudence de la dernière année

Plusieurs jugements et décisions des tribunaux, en droit municipal, ont une influence sur votre travail de direction. Le fait de les connaître vous sensibilisera aux actions à privilégier, tout en portant votre attention sur les gestes à éviter. Durant cette conférence, nous nous attarderons à quelques cas susceptibles de vous être utiles.

Lavery

Me Pier-Olivier Fradette
Avocat

Vendredi 19 juin

10h45 à 11h45 • Salle 400A

Administration et gestion

Quiz juridique pour les DG : testez vos connaissances !

Pour clôturer cette édition du congrès et à la demande générale, le quiz juridique est de retour !

Dans une formule décontractée, nous posons ouvertement de courtes questions qui se répondent par vrai ou faux et les participants votent selon ce qu'ils croient être la bonne réponse. Nous faisons ensuite un retour sur la question et donnons la bonne réponse avec les motifs qui la sous-tendent et formulons aussi certaines recommandations. Les questions toucheront plusieurs sujets d'intérêts pour les directeurs généraux.

Me Martin Bouffard
Avocat

Me Patrick Beauchemin
Avocat

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS